

FICHE DE POSTE

ASSISTANTE SOCIALE (H/F) Psychiatrie infanto-juvénile

Document créé le	Référence	Historique des versions
15/05/2024	FDP – ASE - 037	Version 1

	Rédaction	Vérification	Validation
	Lisa MORARD <i>Cadre socio-éducatif ff</i> Peggy SOLINAS <i>Référente GPMC</i>	Marlène PASSAVANT <i>Directrice du Pôle Offres de soins et Coopérations</i>	Pascale DELAUNAY <i>Directeur des Ressources Humaines</i>
Date	13/05/2022	13/05/2022	13/05/2022

Codification R.N.M.S.A. (Répertoire National des Métiers de la Santé et de l'Autonomie)

Intitulé du métier	Code Métier
ASSISTANTE SOCIALE	10F40
Famille	Sous-famille
SOCIAL, EDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL	CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DES PROJETS SOCIO-EDUCATIFS

1 – Présentation de l'établissement :

Établissement Public de Santé Mentale, le **Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI)** constitue un **acteur majeur du soin psychiatrique en Auvergne-Rhône-Alpes** en desservant plus de **800 000 habitants** sur les deux tiers Sud-Isère. En effet, une des particularités de cet établissement est d'avoir son site principal sur la commune de Saint-Egrève tout en comptant plus de **70 lieux de soins** répartis sur l'ensemble du territoire.

Organisé en six pôles cliniques de psychiatrie générale et de spécialités, adulte et enfant, le CHAI est un **établissement dynamique**, en perpétuelle évolution, afin d'offrir à ses patients **une prise en charge de qualité**.

Le CHAI fait partie du **Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) Alpes Dauphiné** dont l'établissement support est le CHU Grenoble Alpes et qui regroupe neuf établissements publics de santé (CHU Grenoble Alpes, CH de Voiron, La Mure, Rives, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint-Laurent-du-Pont, Tullins, Uriage et CHAI).

Le GHT a défini un **projet médical partagé qui ambitionne une amélioration concrète de la prise en charge des patients au sein de parcours de soins coordonnés**. Il revient au CHAI d'animer le pilotage de la filière psychiatrique. Au-delà du GHT, le CHAI a tissé de nombreux liens avec des structures sociales et médico-sociales, des associations ainsi que des collectivités territoriales.

2 – Définition du poste :

L'Assistant social identifie et repère des problématiques requérant des interventions. Il ou elle instruit les dossiers relatifs à son domaine d'activité et met en place des mesures adéquates. Il (elle) exerce un rôle d'interface entre le patient, sa famille, l'équipe de soins et la communauté au sens large en garantissant la prise en compte d'une éventuelle demande de nature sociale (AEEH et compléments, AVS, demande de transports, etc...).

Il (elle) vise à coordonner des actions en faveur du patient avec les acteurs des différents dispositifs sociaux et médico-sociaux et d'autres services publics et institutions.

Il (elle) exerce un rôle d'interface entre l'enfant, sa famille ou représentant légal et l'équipe de soins, la communauté au sens large en garantissant la prise en compte d'une éventuelle demande de nature sociale, la présentation des aides sociales éventuellement disponibles, l'élaboration si besoin d'une demande d'aide (AEEH et compléments, AVS, demande de transport, etc...).

Il (elle) vise à coordonner des actions en faveur des personnes avec les acteurs des différents dispositifs sociaux et médico-sociaux et d'autres services publics et institutions. Il (elle) établit des liens, en accord avec la famille, avec des services extérieurs et organismes de protection de l'enfance (ASE, Sauvegarde, CODASE ADSEA38 ADF38...) ainsi qu'avec les structures sociales de secteur. Il (elle) établit des liens avec la PMI, les structures petites enfance ainsi que les écoles où il (elle) participe à certaines réunions de PPS (ESS).

Il (elle) établit une coordination avec la MDA.

3 – Environnement du poste :

Lieu principal d'affectation :	CMP Espace Victor à Saint-Ismier et CMP Meylan
Pôle / U.F. de rattachement :	Pôle PIJ UF 5004 CMP SAINT ISMIER Espace Victor – ENFANTS 50% UF 5005 CMP MEYLAN – ENFANTS 50 %
Liens hiérarchiques :	Direction Socio-éducative
Liens fonctionnels :	Médecin chef de pole Par délégation le médecin responsable de l'unité fonctionnelle
Agent en responsabilité directe :	Néant
Contraintes éventuelles liées au poste :	Néant

4 – Description du poste :

ACTIVITES PRINCIPALES *(liste non exhaustive)*

- Tenue d'entretiens avec les personnes (patients, familles, etc.)
- Montage et instruction de dossiers relatifs à son domaine d'activité
- Information et conseils à des tiers (agents, patients, familles, etc.) dans son domaine d'activité
- Rédaction de comptes rendus et synthèses relatifs aux observations et aux interventions dans son domaine d'activité
- Définition et mise en place de mesures correctives dans son domaine d'activité
- Assistance aux personnes, aux patients pour l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle
- Recueil, collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activités
- Identification et repérage des problématiques requérantes des interventions.
- Veille spécifique à son domaine d'activité
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.)
- Travail en collaboration avec les autres soignants (infirmiers, psychologues...).

- Animation de réunions intra et extrahospitalières (service, synthèse, partenaires extérieurs, etc.)
- Participation à l'élaboration du projet de soin personnalisé. Veille sur sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation
- Information sur l'offre de soins du territoire, conseil et orientation des patients
- Médiation des relations avec la famille, le représentant légal de la personne, l'équipe de soins et les différents partenaires extérieurs
- Coordination des actions en faveur du patient avec les acteurs des différents dispositifs sociaux et médico-sociaux et d'autres services publics et institutions
- Initiation du travail de partenariat avec les familles, l'environnement social de la personne
- Participation à la vie institutionnelle
- Application des projets et participation à l'évaluation des projets
- Participation à la réunion d'équipe hebdomadaire. Rigueur dans la restitution des observations et analyses des situations
- Mise à jour des dossiers patients
- Participation à la supervision
- Participation aux réunions et actions dans la cadre de la filière
- Encadrement des étudiants de sa filière professionnelle et participe à celui des autres étudiants.
- Participation à actions de formations spécifiques

5 – Profil du poste :

QUALITES METIER ATTENDUES

(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)

- Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel
- Comportement professionnel : non jugement, intégrité, ouverture d'esprit, respect, honnêteté, loyauté
- Capacités d'écoute, d'observation, d'analyse, de négociation, de tolérance, de respect et d'équité
- Capacités communicationnelles et relationnelles
- Représentation et valorisation de l'image institutionnelle au travers de son comportement, de son attitude et de sa tenue
- Respect des limites de sa fonction en regard des missions
- Capacité à évaluer une situation dans sa globalité
- Capacité à identifier, analyser et prévenir les risques relevant de son domaine d'activité
- Capacité à rédiger, mettre en forme des notes, des documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Capacité oratoire développée
- Capacité à conseiller, orienter les choix d'une personne ou d'un groupe, en lien avec son domaine d'activité
- Capacité à établir des coopérations avec des équipes éducatives, soignantes et administratives
- Capacité à collaborer dans le cadre de relation fonctionnelle avec l'encadrement médical et paramédical
- Capacité d'adaptation et sens de la représentation
- Capacité à rendre compte de son travail
- Capacité à respecter les procédures et les protocoles en vigueur
- Capacité d'encadrement des étudiants
- Discrétion professionnelle, rigueur, disponibilité

QUALITES SPECIFIQUES POUR LE POSTE

- Qualité d'écoute et d'observation
- Connaissance et intérêt porté à la formation sur la clinique du soin en psychiatrie
- Qualités relationnelles (empathie) et disponibilité
- Aptitude à la concertation, à la pondération, à la négociation
- Sens de l'autorité, de la responsabilité, de l'éthique
- Connaissance des réseaux partenariaux contribuant à l'élaboration de mesures sociales
- Maîtrise des techniques de rédaction d'écrits professionnels
- Maîtrise des techniques d'intervention sociale, d'entretien et de communication
- Organisation, méthode et rigueur
- Maîtrise des outils bureautique (Word/Excel)
- Capacité à prioriser ses actions
- Capacité à gérer les situations de conflictuelle
- Capacité à s'interroger sur ses pratiques professionnelles
- Savoir se positionner au sein d'équipe pluri-professionnelles
- Qualité d'écoute et d'observation des comportements
- Qualités relationnelles (empathie) et disponibilité
- Sens du travail en équipe
- Aptitude à la concertation, à la pondération, à la négociation.
- Connaissances et compétences cliniques du soin

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires de travail du poste

Poste à 100%

Astreintes : oui non

Périodicité de l'astreinte : Néant

Relationnel dans le poste de travail

Travail seul Travail en équipe Travail au contact du public

AUTRE :

- Poste en lien fonctionnel avec l'ensemble des acteurs hospitaliers

Déplacements liés au poste de travail

Agglomération D'un site à l'autre

Autres (préciser)

Véhicule lié au poste de travail

oui non

Type de véhicule utilisé

VL PL Scooter Engins Fourgon







Autres (préciser)

Permis pour le poste de travail

A B EB C EC D ED

6 – Risques associés au poste

Les risques communs à l'ensemble des professionnels et/ou spécifiques au poste sont identifiés dans le DUERP.

Surveillance médicale							
Spécificités du suivi médical liées aux caractéristiques du poste (à compléter avec le médecin de travail de la collectivité)							
Surveillance médicale renforcée <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non							
Vaccinations obligatoires : DT Polio – Risque à évaluer lors de la visite avec le médecin de la santé au travail							
Vaccinations recommandées : ROR							
PROTECTION INDIVIDUELLE MISE A DISPOSITION							
DESIGNATION		Qté	Précisions	DESIGNATION		Qté	Précisions
	Rehausseur d'écran	1	Ecran à hauteur réglable		Filtre écran	1	Filtre intégré
	Fauteuil ergonomique	1			Repose pieds		Sur demande
	Repose poignets		Sur demande		Casque téléphone mains libres		Sur demande
Autre							

FORMATIONS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EMPLOYABILITE AU POSTE DE TRAVAIL (intégration / autonomisation)		
Formation(s) nécessaire (s) au poste de travail		
<input checked="" type="checkbox"/> Formation incendie	<input checked="" type="checkbox"/> Laïcité	

7 – Missions transversales

*** Texte de référence :**

TITRE I – Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (loi Le Pors)

TITRE IV – Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière – version consolidée au 19 décembre 2012

- Remarques :

* Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement, sans qu'une version corrective papier ne soit obligatoirement élaborée (le document actualisé est disponible en permanence sur la Gestion Documentaire).

* L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un pôle, d'un service, d'un site, d'une résidence ou d'un bâtiment.

* En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre site que celui correspondant à son affectation habituelle.

* Pour des raisons de continuité de service, il peut également être demandé à l'agent, détenteur uniquement de son grade et non de son poste, de réaliser temporairement ses missions et activités métiers sur un autre site et au profit d'un autre pôle ou d'un autre service. Pour les mêmes raisons de continuité de service, et en fonction de son site d'affectation principale, l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...).

* En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise est attendue

* La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences disponible auprès de la cellule Qualité et les référentiels de formation en vigueur. Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

Fiche de poste remise à :

Le :

Signature de l'agent :